

# ASSEMBLÉE NATIONALE

12 mars 2018

---

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2019 À 2025 - (N° 659)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° DN477

présenté par  
M. Bridey, rapporteur

-----

### ARTICLE 4

À la deuxième phrase du quatrième alinéa, après le mot : « commissions », insérer le mot : « permanentes ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.